6ème CIRCONSCRIPTION DU GARD





Sophie Guillot / Jean Marc Philibert

Sophie Guillot, 59 ans, vie professionnelle variée en France et à l'étranger, (professeur de violon, chef d'entreprise restauration rapide food truck, vendeuse spécialisée magasin bio...) militantisme associatif, mère de 3 enfants.

J'ai décidé de poser ma candidature à la députation sur la 6ème circonscription du Gard.

Devant le constat d'un abstentionnisme croissant, il me semblait urgent de proposer une nouvelle façon d'aborder et de construire des projets de société. Les priorités de mon mandat seront d'être véritablement votre porte-parole, pour transmettre vos choix à l'Assemblée Nationale.

C'est pourquoi je n'ai pas de programme pré-établi, considérant que c'est à chacun de vous de définir vos projets et aspirations pour un futur ambitieux et authentiquement démocratique. Ma mission est de transmettre votre voix, pas uniquement le jour du scrutin mais tout au long de mon mandat. Je m'engage à travers mon mandat à porter l'intelligence collective par le biais de concertations citoyennes régulières, porter votre voix restant le plus sacré de mes devoirs.

Pour terminer, je rappellerai les articles 29 et 30 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen :

Article 29

- L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible.
- Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.
- Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 30

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un État, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

Suppléant

Jean-Marc Philibert, 57 ans, fonctionnaire territorial.

Il est temps de mettre en place un nouveau mode de fonctionnement réellement démocratique. Mes expériences militantes passées me démontrent que la démocratie est véritablement en danger, et que ce n'est pas à travers les principaux partis politiques actuels que cette démocratie pourra être sauvegardée. Nous devons refaire citoyenneté pour nous réapproprier le débat démocratique.

